

Note du Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada,  
M. Don Jamieson, à l'Ambassadeur des Etats-Unis au Canada, Son  
Excellence M. Thomas O. Enders

Ottawa, le 24 novembre 1976

Excellence,

J'ai l'honneur de faire référence à votre Note  
n° 280 du 10 novembre 1976 concernant les arrangements qui  
permettraient aux Forces armées américaines de continuer à  
utiliser les services de l'aéroport de Goose Bay après le  
30 septembre 1976, date d'expiration du présent Accord.

Je suis heureux de vous informer que le Gouvernement  
du Canada souscrit aux propositions énoncées dans votre Note  
et accepte que celle-ci et son annexe, ainsi que la présente  
réponse, qui est authentique en anglais et en français,  
constituant, entre nos deux Gouvernements, un Accord qui en-  
trera en vigueur à la date de la présente réponse avec effet  
rétroactif au 1<sup>er</sup> octobre 1976, et le demeurera pour une période  
initiale de dix ans, après quoi il devra être renouvelé d'année  
en année.

Veillez accepter, Excellence, l'assurance de ma  
très haute considération.

Le Secrétaire d'Etat aux  
Affaires extérieures.

Son Excellence Thomas O. Enders,  
Ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique,  
Ottawa.